



LIVRET D'ACCUEIL

Micro-crèche 1,2,3 Soleil

La micro crèche « 1,2,3, soleil » est heureuse de vous accueillir !

Ouverte depuis Septembre 2017, c'est une structure associative, gérée par un conseil d'administration, élu tous les ans en assemblée générale, et composé pour moitié de parents et pour moitié de personnes compétentes en matière de petite enfance. Un tuilage est fait chaque année entre le parent « sortant » et le parent « entrant ».

Les administrateurs actuels sont :

Chantal JOUVENEL, non parent, Formatrice petite enfance, présidente
Elisabeth GULDNER, non parent, Secrétaire et référente santé accueil inclusif
Gautier TEJEDOR, parent, Secrétaire adjoint
Céline CONDRE, non parent, Trésorière
Marion PUECH, parent, Trésorière adjointe
Christine DE COMBARIEU, non parent
Clémence DE RAULIN, parent
Clothilde PATUREL, non parent

Cette structure est agréée par le Conseil Départemental de l'Hérault pour l'accueil de 12 temps pleins. Elle est suivie par le service de PMI.

Elle a reçu un soutien financier important de la CAF pour l'investissement.

Les enfants sont accueillis de 8h00 à 18h00, de l'âge de 10 semaines à 4 ans.

Les périodes de fermeture pour congés sont prévues et affichées en début d'année.

La micro-crèche est installée dans une maison individuelle, elle dispose d'un jardin.

Les espaces intérieur et extérieur ont été aménagés pour favoriser les expériences des enfants dans un cadre sécurisé.

L'équipe éducative est composée de :

Audrey BEC, Éducatrice de Jeunes Enfants, Référente Technique
Ayu COUILLEROT, Auxiliaire Petite Enfance
Amel MARMIZE, Auxiliaire Petite Enfance
Laurie RAMBIER, Auxiliaire Petite Enfance
Esther KALUME LEHEMA, agent d'entretien

L'objectif commun de l'équipe de la micro crèche « 1,2,3, soleil » est :

Accompagner chaque enfant dans la conquête de son autonomie

Offrir à chaque famille un accueil attentif et respectueux de ses choix éducatifs.

Pour cela, l'équipe s'attache à :

- ✓ Etablir une relation de confiance avec les parents dès la première rencontre
- ✓ Assurer à l'enfant sa sécurité affective et physique
- ✓ Respecter le rythme de l'enfant et donc son individualité au sein du collectif
- ✓ Favoriser les interactions pour une socialisation « en douceur »

1. La « familiarisation », période importante pour tous

L'entrée en collectivité ne peut se faire du jour au lendemain et nécessite un investissement de tous :

- ✓ Les parents : avant la date d'entrée en crèche, il est souhaitable que les parents anticipent la séparation de façon progressive en :
 - Expliquant à l'enfant de façon bienveillante le choix de ce mode d'accueil
 - Prévoyant éventuellement le sevrage
 - Étant attentif à la présence ou non d'un objet particulièrement investi par l'enfant (doudou)
 - Observant le plus finement possible les habitudes de l'enfant à communiquer aux accueillants et à retranscrire sur la fiche « préparation progressive à l'accueil de l'enfant »
 - Respectant les temps d'accueil très progressifs conseillés par l'équipe ce qui engage la disponibilité des familles.
- ✓ L'équipe : une personne de référence est désignée pour accompagner les premiers pas de l'enfant et de sa famille en collectivité. Ce/tte professionnel/le est l'interlocuteur privilégié (et non exclusif) et veille à passer le relais à ses collègues pour une bonne cohérence dans la prise en charge de l'enfant.

Le premier entretien a lieu avec lui/elle, à partir de la feuille « préparation progressive à l'accueil de l'enfant » qui a été remise à l'inscription.

Cet entretien est l'occasion d'aborder les aspects pratiques mais aussi de préciser les attentes de la famille, de répondre aux questions qu'elle se pose et de présenter les pratiques professionnelles qui encadrent le collectif.

Cette période de familiarisation dure tout le temps nécessaire à l'enfant et à sa famille pour évoluer sans angoisse dans ce nouveau milieu.

Avant la première séparation il est impératif que l'enfant évolue quelques temps au sein de la structure accompagné d'une personne familière.

Par la suite, l'enfant est accueilli sur des temps très courts et très réguliers pour intégrer le fait que la séparation est toujours suivie de retrouvailles.

Cette période est souvent constituée d'avancées et aussi de retours en arrière.

Pendant tout ce temps l'équipe toute entière est mobilisée pour observer les évolutions de l'enfant et proposer l'accompagnement individuel adapté.

Nous défendons l'idée qu'une première expérience de socialisation réussie donne à l'enfant la confiance qu'il lui faudra pour s'adapter à tout nouveau milieu.

2. L'accueil du matin

C'est un moment chargé en émotions. Une personne de l'équipe est présente pour écouter ce que l'enfant a vécu dans sa famille. Elle entend les questionnements, les angoisses des parents.

Les informations quotidiennes concernant l'enfant sont notées sur le cahier de transmissions des professionnels, l'équipe s'y réfère tout au long de la journée.

Un porte manteau et un casier personnalisé portent le nom et la photo de l'enfant.

Le porte manteau reçoit le vêtement que l'enfant portera pour aller dehors. Le casier reçoit les chaussures (*nous demandons que les enfants soient déchaussés à leur arrivée, ils évoluent dans la crèche en chaussons, chaussettes ou pieds nus*), les vêtements de rechange et tout ce que vous voulez laisser à destination de l'enfant.

ATTENTION : les médicaments, avec ordonnance, doivent impérativement être remis à la personne accueillante et non laissés dans le casier. Une feuille d'administration des médicaments devra être complétée et signée autorisant l'équipe à administrer le traitement médical.

Le moment du départ doit être verbalisé et ritualisé. Qu'il manifeste ou non violemment son mécontentement ou sa tristesse, l'enfant doit être acteur de la séparation. L'équipe est là pour assurer le relais et proposer l'aide nécessaire : les bras, les genoux, un jeu particulièrement investi

L'objet transitionnel ou doudou est un soutien important dans ces moments-là. Il joue aussi le rôle de consolateur en cas de chagrin dans la journée. Cet objet est laissé à la disposition de l'enfant. Il peut s'il le souhaite le déposer et le retrouver dans la poche à doudous accessible à tout moment.

3. Les retrouvailles

A la fin de la journée, l'enfant a besoin d'un laps de temps pour quitter l'univers de la crèche et se diriger vers son parent. Chacun doit se donner le temps nécessaire à cette rencontre : l'équipe en ne brusquant pas les choses, les parents en acceptant de prendre le temps.

Le compte rendu de la journée est fait tous les soirs, nous souhaitons qu'il aille au-delà de la stricte information sur les besoins physiologiques mais soit le moment d'un échange sur un instant T de la journée.

Le projet de la micro crèche a été conçu pour que les parents investissent les lieux. Tout moment partagé avec son parent rend le lieu d'accueil d'autant plus familier, c'est pourquoi nous encourageons les familles à entrer dans la pièce de vie pour partager les temps d'accueils avec leur enfant et les professionnels.

4. Les informations

Toutes les informations utiles sont affichées. Elles sont dès lors supposées être lues.

A tout moment, un rendez- vous peut être demandé avec la référente technique et/ou un gestionnaire si nécessaire.

5. Les repas :

Le lait maternel ou maternisé est apporté par la famille. Il est donné au bébé à la demande.

Les repas sont fournis par un traiteur (Little Baby Bio). Ils sont livrés en liaison froide et réchauffés au moment du service.

Trois textures de repas sont proposées : mixé, mouliné ou en morceaux.

Les menus sont affichés chaque semaine pour la semaine qui suit. Nous demandons aux parents d'être vigilants pour signaler les aliments que l'enfant ne peut pas consommer (par goût ou par tradition religieuse, culturelle ...)

Le repas est un moment toujours individuel pour les enfants les plus jeunes. Le rythme de l'enfant est respecté dans les contraintes du collectif.

Dès que l'enfant est capable d'être actif (manger tout seul avec ses doigts ou ses couverts) et dès qu'il a plaisir à partager avec les autres, il lui est proposé de manger à table avec 3 ou 4 enfants de son âge. Un adulte est toujours présent pour chaque table.

Aucun enfant n'est forcé à manger : il peut choisir la quantité d'aliment qu'il souhaite. Chacun peut être resservi dans les limites diététiques raisonnables.

Les enfants sont sensibilisés au tri des déchets.

Les règles d'hygiène autour du repas sont expliquées, montrées aux enfants et pratiquées par eux dès que possible : lavage des mains, débarbouillage.

Le goûter est un moment de liberté et de plaisir : il est échelonné en fonction des levers de sieste. L'enfant a toujours le choix entre deux propositions.

C'est aussi le moment des partages festifs : gâteaux d'anniversaire, propositions offertes par les familles ...

6. Le sommeil

Le sommeil occupe une grande partie de la vie de l'enfant. Il est indispensable à son développement physique et psychique. Il est particulièrement indispensable dans les journées passées en collectivité où les sollicitations sont très nombreuses.

Les rythmes et les besoins de sommeil sont très variables d'un enfant à l'autre.

L'équipe s'attache à repérer les signes de fatigue et à coucher l'enfant dès l'apparition de ces signes, quel que soit le moment de la journée.

Chacun possède son lit dans l'une des deux dortoirs et tous les enfants sont accompagnés pendant l'endormissement par un adulte.

Durant les périodes de sieste collectives un adulte est toujours présent dans le dortoir.

Les enfants dorment dans des couchettes : elles permettent de rejoindre son lit tout seul, de s'y installer en attendant ses pairs et de se lever (sans bruit) à la fin de la sieste.

Aucun enfant n'est jamais réveillé.

7. Les soins

Le respect de l'intimité impose que les soins quotidiens soient toujours donnés individuellement.

Les changes sont réguliers et requièrent toujours l'adhésion de l'enfant.

Les produits de toilette sont apportés par la famille.

Pour les soins d'urgence (fièvre) un protocole est établi et signé par la famille en début de contrat. La température est prise avec un thermomètre auriculaire ou axillaire et les suppositoires sont bannis.

Dans tous les cas, dès que l'état de santé de l'enfant suscite des inquiétudes la famille est invitée à venir le chercher. Pour éviter toute contagion préjudiciable à tous et un surcroît de fatigue pour l'enfant malade il est très vivement conseillé de prévoir une solution permettant d'éviter la collectivité pendant un jour ou deux.

L'équipe se réserve le droit de refuser d'accueillir un enfant qui n'a pas été vu par un médecin et dont l'état n'est pas compatible avec la vie en collectivité.

8. La propreté

Il est nécessaire que l'enfant soit le premier acteur de ce processus d'autonomisation vis-à-vis des toilettes, et que par la suite une harmonisation des pratiques pédagogiques se fasse entre la maison et la micro crèche ! Dès que l'enfant acquiert une maturité physiologique (contrôle de ses muscles sphinctériens), une maturité cognitive (l'enfant perçoit un intérêt pour lui-même, il a compris à quoi servent le pot/les toilettes) et une maturité affective (il accepte de bien vouloir grandir, de renoncer aux moments de soins lors des changes, d'abandonner son état de bébé pour devenir grand) et que ce processus se déroule dans une relation sereine au sein de la famille, la crèche soutiendra cette nouvelle acquisition à la crèche. Les professionnels ne peuvent prendre l'initiative d'un tel processus. Ainsi les accueillants proposeront d'aller aux toilettes ou au pot lors des moments transitionnels. Il n'est donc pas envisageable d'y installer les enfants à heures fixes, il ne sera jamais laissé sur le pot, et on ne le distraira pas pour ne pas parasiter cette acquisition et l'éloigner de son objectif : ressentir son besoin afin de pouvoir se soulager. Il est évident que nous ne faisons aucune réprimande lorsqu'il y a des "accidents". D'ailleurs ces petits événements sont tout à fait compréhensibles, il doit en effet être compliqué pour un enfant d'abandonner son activité ou son jeu pour répondre à un besoin physiologique alors que le jeu est un besoin également !

9. La motricité libre

« Il ne s'agit pas d'abandonner l'enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il veut mais de préparer un milieu où il puisse agir librement ». M. Montessori

C'est un principe appliqué à la micro crèche : les enfants quel que soit leur âge sont libres de se mouvoir à leur guise.

Pour les bébés : ils sont installés au sol sur des matelas fermes et ne sont jamais mis dans une position qu'ils ne peuvent pas prendre d'eux-mêmes.

Des espaces contenant sont prévus pour répondre à des situations particulières de fatigue ou de réassurance.

Un adulte est toujours présent auprès des bébés pour assurer leur sécurité, proposer quelques stimulations et veiller aux échanges entre enfants d'âge différents.

Pour les plus grands : l'enfant ne rencontre que les limites imposées pour sa sécurité ou celles liées à la présence de ses pairs. Pour le reste il est accompagné dans toutes ses expériences motrices, l'adulte étant le garant que ses tentatives sont raisonnables.

L'espace collectif est mis entièrement à la disposition de l'enfant, chaque espace étant évidemment utilisé selon des règles claires.

La micro crèche dispose d'un espace extérieur séparé en 3 zones :

La terrasse au sol souple : elle permet dès qu'il fait beau d'aller et venir de dedans à dehors. Elle est propice au déplacement à 4 pattes et propose des jeux moteurs et sensoriels.

L'espace du jardin potager : accessible avec un adulte il permet de planter, et d'observer l'évolution des plantations. Il permet d'être au contact de la nature : herbe, cailloux, pommes de pin, insectes

L'espace parking et allée : accessible avec un adulte en dehors des périodes d'arrivées et de sorties. Le portail donnant sur la rue est alors fermé. Cet espace permet des expériences de déplacement en porteur, en draisiennne, tous objets à rouler, à tirer, à pousser. Les distances à parcourir sont plus grandes et les courses en tous sens favorisées.

Dans tous les espaces, intérieur et extérieur, la présence de l'adulte garantit à chaque enfant la sécurité physique et psychique qui lui permet d'exercer ses propres compétences et de prendre toutes les initiatives qui le concernent.

10.L'activité autonome

« Autonomie : capacité d'agir selon sa propre loi »

L'équipe de la micro crèche accompagne l'enfant sur le chemin de l'autonomie en faisant confiance à son potentiel et à sa créativité.

L'enfant est encouragé à faire seul tout ce dont il est capable. Il est encouragé à exercer ses propres choix et à manifester ses désirs, ses refus.

La conquête de l'autonomie impose de partager avec les autres un environnement commun, les enfants sont encouragés à se rencontrer, à se connaître et se reconnaître, à s'accepter, à communiquer avec leurs propres codes puis à jouer ensemble.

11.Le jeu

Le jeu occupe toute la vie de l'enfant.

Il existe toutes sortes de jeux, chacun permettant à l'enfant de « travailler » et de développer des compétences différentes.

Les jeux dits « libres » :

Ils sont aménagés pour rythmer l'espace et le temps. L'adulte n'y intervient que sur demande ou lors de conflits entre enfants.

Différents espaces sont proposés : bibliothèque, poupée cuisine, voitures, constructions, puzzles, encastrements...

Les activités :

Certains temps plus structurés permettent à l'enfant de concentrer son attention sur une consigne donnée : graphisme, peinture, collage, manipulation.

Aucun résultat final n'est attendu. La production de l'enfant est respectée quelle que soit sa forme.

Il peut s'agir aussi de jeux avec des règles précises : encastrements, puzzles, lotos

Ces jeux ont lieu à l'initiative de l'adulte, l'enfant étant toujours libre d'y participer ou non.

12.La socialisation

La rencontre avec « l'autre », adulte ou enfant ne va pas de soi à l'âge où on ne sait pas encore « qui on est ».

Le fait de vivre en collectivité représente une richesse mais demande des efforts qu'il convient d'accompagner.

Le petit effectif de la micro crèche permet des rencontres à deux ou en très petits groupes et la disponibilité du personnel est requise pour accompagner ces rencontres.

Des conflits peuvent survenir, ils sont indispensables à la construction psychique de l'enfant. « Agresseur » et « agressé » sont en capacité de développer des stratégies pour résoudre les conflits si l'environnement est bienveillant : pas de crispation, de stigmatisation

La morsure, si elle reste exceptionnelle, se rencontre cependant au cours des premières années. Elle est insupportable aux yeux des adultes, professionnels et parents. Elle représente une agression pour celui qui la subit. Il est primordial que tous les adultes entendent qu'un enfant de 18 mois peut être maladroit lorsqu'il rencontre l'autre...Difficile de s'exprimer quand on n'a pas le langage. On n'a pas le verbe, mais on a le geste ! Ces incidents seront dépassés par un accompagnement ferme mais bienveillant et lorsque l'enfant aura trouvé les mots pour dire ses émotions, mordeur-mordu il n'y aura plus !

13.L'ouverture sur l'extérieur

Un point fort du projet de la micro crèche est l'ouverture sur l'extérieur. Un poulailler, des carrés potagers et des plantations florales sont mis à disposition. Ils permettent aux enfants de faire de nouvelles expériences sensorielles, de se sensibiliser avec la nature mais aussi avec le cycle de la vie. Il est aussi proposé quotidiennement aux enfants de sortir de l'enceinte de la micro crèche, pour faire une ballade pédestre, se rendre à l'épicerie, à la boulangerie, à la bibliothèque, au parc, dans la cour de l'école etc.

14.Le langage

L'enfant développe dès son plus jeune âge un langage non verbal fait de gestes, de mimiques que l'équipe s'efforce de décrypter.

Par la verbalisation, la reformulation les adultes amènent petit à petit les enfants à communiquer avec les codes de la langue commune.

Les chansons, comptines, histoires enrichissent le langage. Ils sont des moments quotidiens de plaisir partagé. La musique présente à la micro crèche vient encore enrichir le répertoire des perceptions.

L'équipe communique régulièrement aux familles les textes des comptines ou des chansons pour créer une cohérence dans les acquisitions langagières.

Chaque famille qui parlerait une autre langue que le français est invitée à partager ce qu'elle chante ou raconte à son propre enfant.

La sucette, qui répond au besoin de succion, est à disposition de l'enfant sauf si l'accueillant fait le constat qu'elle est un frein à l'expression et à la communication. De même, des paroles seront toujours échangées avant que la sucette n'obstrue la bouche de l'enfant.

15.La participation des parents

Conçu par des parents pour des parents, le projet de la micro crèche a besoin pour évoluer, de la participation active de chaque famille.

L'équipe est quelquefois mise en difficulté par le temps de réaction des parents à leurs sollicitations pourtant très raisonnables (photo pour le casier, album photos ...).

Une aide matérielle ponctuelle est demandée (matinée travaux ou mobilisation de talents particuliers), des moments festifs sont proposés. Toutes ces occasions créent des rencontres très riches et soutiennent la dynamique nécessaire pour aller de l'avant.

16.La sécurité

En optant pour la crèche vous avez fait le choix de confier votre enfant à une équipe. Vous ne rencontrerez donc pas la même personne le matin et le soir. La diversité des professionnels, unis par un projet commun, fait toute la richesse de ce mode d'accueil.

L'accueil collectif présente certains risques inhérents à la cohabitation de petits et de grands (morsures, conflits pour un jouet ...)

A certains moments de la journée l'ambiance sonore peut évoluer, même si l'équipe veille à maintenir toujours une certaine sérénité.

Mais la collectivité apporte aussi des richesses dans les interactions, les affinités entre enfants et de nombreux moments de partage.